

gouvernement actuel. C'est donc un hommage à apprécier.

Je m'arrêterai un instant au discours que le député d'Eglinton (M. Fleming) a prononcé voici quelques jours. Comparée à celle que renfermaient certains discours qu'il a faits par le passé, sa critique m'a paru bien faible. Il y a quelques années, on s'en souvient, la taxe de vente s'augmentait de 2 p. 100, pour passer de 8 p. 100 à 10 p. 100. L'objet de cette augmentation était de faire les fonds de la pension à verser à tout citoyen canadien âgé de 70 ans ou plus. En dénonçant cette augmentation de la taxe de vente, le député d'Eglinton a dit qu'elle était de 25 p. 100, non pas de 2 p. 100. Il semble avoir l'habitude de jongler avec les pourcentages et les chiffres pour qu'ils conviennent à ses fins.

M. Macdonnell: Le député me permet-il une question?

M. Stuart (Charlotte): Oui.

M. Macdonnell: Ne pense-t-il pas que le représentant d'Eglinton a voulu dire qu'il s'agissait d'une augmentation de 25 p. 100 par rapport à la taxe existante? Le calcul n'était-il pas alors exact?

M. Stuart (Charlotte): J'y répondrai dans un instant. Mais pourquoi ne pas employer toujours les mêmes pourcentages et les mêmes méthodes? On emploie une méthode si elle fait l'affaire, mais si elle ne fait pas l'affaire, on en emploie une autre.

M. Macdonnell: L'honorable député me permet-il de lui poser une autre question? Ne convient-il pas que ce que l'honorable député d'Eglinton a dit est rigoureusement exact?

M. Stuart (Charlotte): Non; si c'était auparavant 8 p. 100 et si le pourcentage a été porté à 10 p. 100, il y a une augmentation de 2 p. 100, parce que 8 et 2 font 10.

M. Macdonnell: Mais 2 est le quart de 8.

M. Stuart (Charlotte): Oui, mais pourquoi ne pas employer tout le temps le même système?

Mardi dernier, au cours du débat, l'honorable député d'Eglinton a renversé la méthode qu'il avait employée précédemment en critiquant les réductions de l'impôt sur le revenu.

Selon lui, les contribuables canadiens des paliers inférieurs de revenu qui acquittent l'impôt ne bénéficieront, en vertu du budget de cette année, que d'une réduction d'impôt d'au plus 15c. par semaine.

Je vais consigner au hansard les réductions auxquelles nous pouvons nous attendre en vertu du budget. J'ai choisi les revenus

s'établissant de \$2,000 à \$5,000. Dans le cas d'un revenu de \$2,500, la réduction est de 25·7 p. 100; pour un revenu de \$3,000, elle est de 26 p. 100; à \$3,500, elle est de 25·6 p. 100; à \$4,000, elle est de 24·9 p. 100, et, à \$5,000, elle est de 24·5 p. 100. Si on groupe ces chiffres, on arrive à une diminution moyenne d'environ 25 p. 100. Le contribuable dont le représentant d'Eglinton (M. Fleming) a parlé ne paie que \$26. Comment s'attendre, dans un tel cas, qu'il bénéficie d'une réduction très importante? On ne saurait assurément affirmer que celui qui verse \$26 en impôts doit porter un très lourd fardeau.

Dans son discours sur le budget, mardi soir, le député d'Eglinton a tout d'abord fait ces comparaisons qui, semble-t-il, tendaient au but qu'il visait; il a ensuite formulé une proposition très utile à laquelle le ministre des Finances (M. Harris) ne semble pas avoir pensé. Selon le député, l'application de ce qu'il a proposé apporterait quelque allègement aux contribuables canadiens et permettrait pour une bonne part de résoudre leurs problèmes. Dans cette partie de son discours, le représentant d'Eglinton semblait être en grande forme. Les veines de son cou étaient sur le point d'éclater et sa petite moustache se hérissait au-dessus de sa lèvre. Il a annoncé qu'en supprimant la taxe de vente à l'égard du thé et du café, on ferait économiser aux contribuables du Canada 9 millions de dollars. Ses collègues à la Chambre des communes ont applaudi vivement quand il a formulé cette proposition. Ils se disaient qu'enfin on avait offert au contribuable canadien une économie qui en valait la peine.

Ne l'oublions pas, cet honorable député a eu quatre semaines pour étudier le budget; en effet, le budget avait été présenté quatre semaines auparavant jour pour jour. Cependant, il n'a trouvé rien de plus pratique à offrir. Je regrette infiniment de n'avoir pas eu l'avantage d'aller à Osgoode Hall ou bien à l'université ou au collège. Cependant, les chiffres m'ont toujours fasciné. Avec ma maladresse ordinaire, en recourant à mes doigts et à d'autres moyens, j'ai cherché à réduire ces chiffres de façon à obtenir un point de comparaison. A l'aide de mes simples moyens, qui, je l'avoue, m'ont peut-être mené à une réponse erronée, j'ai pris ces 9 millions de dollars pour les diviser entre la population du Canada, les consommateurs, et constater, en recourant aux méthodes mêmes utilisées par l'honorable représentant d'Eglinton quand il a parlé de l'impôt sur le revenu, que cette brillante proposition ferait épargner aux citoyens de notre pays environ un cent par semaine.